



[http://www.bvoltaire.fr/davidvanhemelryck/le-gouvernement-ne-supporte-pas-la-contestation-pacifique,43074?utm\\_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm\\_campaign=edff335022-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_71d6b02183-edff335022-21316501](http://www.bvoltaire.fr/davidvanhemelryck/le-gouvernement-ne-supporte-pas-la-contestation-pacifique,43074?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=edff335022-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-edff335022-21316501)

# Le gouvernement ne supporte pas la contestation pacifique !

David van Hemelryck

Entretien réalisé par Robin de la Roche.

**On ne connaît pas forcément son nom, mais on a tous entendu parler de lui cet été : David van Hemelryck a piloté sa banderole « *Hollande-Demission.fr* » sur toutes les plages estivales, s’attirant les foudres du gouvernement. Maintenant revenu sur terre, il continue son combat.**



## Le plancher des vaches ne semble pas vous réussir aussi bien que les airs... Que s’est-il passé à Paris le 13 novembre ?

À peine sorti de garde à vue pour délit d’opinion, souhaitant montrer que la répression n’aura pas d’effet sur moi, je contacte une caméra [LTL News] pour la première sortie de la voiture *Hollande-Demission.fr* dans les rues de Paris... espérant que le gouvernement n’ose pas user de la répression directement sous les yeux des caméras. Pourtant, à peine sur le périphérique, nous sommes croisés par des motards. Un appel avait été diffusé à toutes les unités pour arrêter ma voiture « *pour outrage au Président* ». Cette interception, en quelques minutes, montre que la préfecture a été mobilisée comme si j’étais un terroriste !

Porte de Passy, on m’ordonne de sortir du périph’. Rompu aux arrestations à caractère politique (3 gardes à vue et je ne compte plus les arrestations arbitraires), j’interroge le motard.

*Quel est le motif du contrôle?*

*Air gêné. Contrôle des papiers. Alors qu’on me retient toujours dans mon véhicule, je repose la question.*

*- Outrage au Président !*

*- Euh... cette loi n’existe plus !!*

Ça devient de plus en plus surréaliste : une dizaine de motos arrêtées, un énorme bouchon, et je fais des signes aux passants — mi-étonnés, mi-apeurés — de prendre des photos. L’une d’entre elles arrivera d’ailleurs à *Valeurs actuelles*.

Arrive ensuite un commissaire pour gérer la crise, suivi d’une voiture de fourrière. Il devient évident que la police craint que la presse n’arrive. Ça fait deux heures que je suis retenu sans motif ! On me prie de descendre de mon véhicule. Je ne l’ai pas revu depuis. Ça fait 15 jours.

Au commissariat, j’attends encore deux heures. J’entends les voix venir du bureau. Ça parle fort ça s’énerve. Ils discutent : quel pourrait bien être le motif légal de l’arrestation ? Au bout d’un moment, une voix répète des consignes données par téléphone : « *Bon, alors, publicité en agglomération* ».

## Quels sont vos recours possibles ?

Nous avons d'abord déposé une plainte. En effet, même si c'était de la publicité — et la jurisprudence est claire, sans caractère lucratif, ce n'en était pas —, aucun article ne prévoit la saisie de véhicule pour ces motifs. Le gouvernement agit en dehors de toute légalité.

D'après mes avocats, il s'agit donc de vol par des dépositaires de l'autorité publique en bande organisée ! C'est très grave. Les donneurs d'ordres risquent 14 ans de prison. Plus encore, le caractère politique de la répression, facile à prouver en l'occurrence, est une violation des droits de l'homme.

Et l'administration est complice : quand nous avons déposé notre référé-liberté, il y a été répondu dans l'heure : non recevable. Nous ne sommes pas surpris des réponses farfelues de magistrats qui veulent couvrir leurs confrères... mais une telle rapidité montre que le dossier est sensible ! Les magistrats reçoivent-ils des instructions ?

### **Un plan d'action pour les semaines et les mois à venir ?**

Bien sûr. Outre la voie juridique, nous menons des actions qui souligneront l'incompétence du gouvernement. Nous ne nous attendons pas à pouvoir mener ces actions pacifiques sans répression. Le gouvernement montre à maintes reprises que toute action potentiellement médiatique qui critique le gouvernement est coupable.

Je suis convoqué le 8 janvier pour « *organisation de manifestation* ». Le gouvernement s'attendait probablement à ce que je me taise en attendant le procès... Eh bien non, puisque ce gouvernement affiche un tel mépris pour la démocratie, il est urgent de le dénoncer.

Nous mettrons également en place des actions pacifiques de défiance politique et de désobéissance civile. Comme le gouvernement ne supporte pas la contestation pacifique — ils aimeraient dire que je suis d'extrême droite ou que je cause des troubles violents —, je m'attends à retourner dans les prochains jours dans les cachots de Valls.

Mais j'ai confiance dans notre stratégie pour arriver à une démocratie respectée.